

MÉTROPOLE DE LYON FINANCES

« L'État a imposé des coupes sombres »

La Métropole de Lyon examine son compte administratif jeudi. Elle doit faire face aux restrictions budgétaires imposées par l'État.

En ce moment, Richard Brumm a le regard tourné vers l'Élysée, Matignon, Bercy et le ministère de l'Intérieur, où se trouve Gérard Collomb. Le grand argentier de la Métropole de Lyon aimerait bien savoir à quelle sauce il va être mangé quand l'État aura mis en place la suppression sur trois ans de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages et les économies de 13 milliards d'euros demandées aux collectivités locales sur la durée du mandat d'Emmanuel Macron.

Des baisses drastiques

Pour Richard Brumm, la suppression de la taxe d'habitation est un vrai souci, car elle a rapporté pas moins de 158 millions d'euros à la Mé-

tropole de Lyon dans le budget 2016, soit 40 % des recettes fiscales issues des ménages. C'est beaucoup. Quant aux économies supplémentaires demandées par l'État aux collectivités, Richard Brumm aimerait aussi y voir plus clair. Emmanuel Macron a beau avoir déclaré lundi au Sénat qu'il « n'y aura pas de baisse brutale des dotations, mais (que) les collectivités devront baisser leurs dépenses de fonctionnement », le processus et les modalités restent à définir. C'est là que Gérard Collomb devrait, tôt ou tard, essayer de peser de tout son poids politique en faveur de la solution la plus favorable à la Métropole de Lyon. En attendant, Richard Brumm va présenter jeudi à Lyon le compte administratif 2016 de la Métropole de Lyon, c'est-à-dire son budget réel. « L'État nous a imposé des coupes sombres. La baisse drastique des dotations a eu une conséquence importante : elle a annulé une partie des bénéfices de la hausse

des impôts décidée au début du mandat », a-t-il expliqué mardi au *Progrès*. La coupe a atteint 60 millions d'euros dans le budget 2016, les dotations de l'État s'élevant à 525 millions d'euros.

60 millions d'euros de recettes fiscales

Heureusement, les recettes fiscales ont augmenté, aussi bien grâce à la fiscalité des entreprises qu'à la fiscalité des ménages. À hauteur de 60 millions d'euros, elles ont compensé la baisse des dotations de l'État. La Métropole de Lyon bénéficie de son attractivité, qui lui procure de nouvelles richesses.

Le grand argentier de la Métropole de Lyon défendra aussi jeudi la hausse imposante de 135 millions d'euros des dépenses réelles de fonctionnement par la solution budgétaire apportée aux vieux emprunts toxiques. « C'est une dépense exceptionnelle », explique le vice-président de la Métropole de Lyon chargé des finances.

Frank Viart



■ Richard Brumm, le grand argentier de la Métropole de Lyon serre les boulons. Photo Joël PHILIPPON

« J'ai toujours une vocation libérale, mais je n'aime pas être embrigadé. Je ne suis l'adhérent d'aucun parti. Je suis un homme libre. »

Richard Brumm, vice-président de la Métropole de Lyon

NEUVILLE-SUR-SAÔNE EMPLOI

Comment l'association Aiden aide au retour au travail



■ Entretien d'espaces verts, l'un des nombreux domaines d'intervention d'Aiden. Photo Jean VOLCOFF

Ce groupement d'associations créé en janvier 2016 œuvre pour le retour à l'emploi des personnes en situation précaire.

Aiden agit par la mise à disposition de personnel auprès des artisans, associations, PME/PMI, en remplacement ponctuel de salariés absents, également auprès des particuliers, dans le cadre d'emplois familiaux.

Les domaines d'intervention sont variés, pour différentes fonctions : accueil et secrétariat, surveillance périscolaire, aide Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), aide en restauration, agent d'entretien, entretien des espaces verts, livraison interne, manutention, travaux de démolition, etc. Aiden est une structure agréée "Emplois familiaux" par la Préfecture du Rhône. Celle-ci soutien financièrement l'association Aiden, également

par des actions d'accompagnement socioprofessionnelles de personnes allocataires du RSA et par la mise en situation de travail des personnes sur le chantier d'insertion dans les communes du Val de Saône.

Le groupe associatif souhaite renforcer et créer de nouveaux partenariats avec les acteurs sociaux et économiques du Val de Saône. L'antenne de Fontaines-sur-Saône est ouverte à toute proposition de partenariat ou de mutualisation de projets.

PRATIQUE Vous pouvez formuler votre demande au 04.78.22.57.40.

L'association, en tant qu'employeur, se charge du recrutement, des fiches de paie et du suivi du personnel [prévention des risques du travail, visite médicale obligatoire, déclarations sociales, attestations fiscales]. AIDEN Services, 5 bis, rue Escoffier Rémond, 69250.

Tél. 04.78.22.57.40

www.aiden-solidaire.com

N

■ NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Ouverture du boulodrome

*tous les jours sauf le mardi à 14h.
Boulodrome.*

*Route de Saint-André de Corcy.
Jean-Claude Cotillon
Tél. 04.72.08.97.19.*

Neuville-sur-Saône.

Léopold Lorenzo, son époux,
ses enfants, petits-enfants et
arrière-petits-enfants,
les familles Perroud, parents et
amis ont la douleur de vous
faire part du décès de

Madame Carmen LORENZO
née FERRER

survenu à l'âge de 79 ans.
Cérémonie en la salle
polyculte du crématorium de
Gleizé vendredi 21 juillet 2017 à
treize heures trente suivie de la
crémation. La famille remercie
toutes les personnes qui
partageront sa peine.

929821700